



INFORMATION REGLEMENTÉE CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Paris, le 24 juin 2019

CONTRAT DE LIQUIDITE

Depuis le 17 avril 2014, Colas confie à Kepler Cheuvreux la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires Colas (code ISIN FR0000121634) admises aux négociations sur Euronext Paris.

Colas et Kepler Cheuvreux ont signé un avenant n°1 afin d'intégrer, à compter du 1er janvier 2019, les évolutions de la réglementation applicable, en particulier le Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et la Décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise. Les termes du contrat de liquidité, tel que modifié par ledit avenant n°1, sont conformes au contrat type de liquidité établi par l'AMAFI (Association Française des marchés financiers).

Le contrat de liquidité est conclu pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction. Il peut être suspendu dans les conditions visées à l'article 5 de la Décision AMF susvisée ou à la demande de Colas. Par ailleurs, le contrat est résiliable à tout moment par Colas sans préavis, ou par Kepler Cheuvreux avec un préavis de 30 jours.

Au 31 décembre 2018 après clôture du marché, les moyens affectés au compte de liquidité étaient :

- En espèce : 343 130,80 euros
- 19 093 Titres

Colas (www.colas.com)

Colas, filiale du groupe Bouygues, est un leader mondial dont la mission est de promouvoir des solutions d'infrastructure de transport pour une mobilité responsable. Implanté dans plus de 50 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 800 unités d'exploitation de travaux et 2 000 unités de production de matériaux, le Groupe rassemble 58 000 collaborateurs et réalise chaque année 85 000 chantiers de construction et de maintenance.

En 2018, le chiffre d'affaires consolidé de Colas s'est élevé à 13,2 milliards € (dont 51% à l'international) et le résultat net part du Groupe à 226 millions €.

Pour tout renseignement :

Delphine Lombard (tel.: 06 60 07 76 17) / Rémi Colin (tel.: 07 60 78 25 74) contact-presse@colas.fr
Jean-Paul Jorro (tel.: 01 47 61 74 23) / Zorah Chaouche (tel.: 01 47 61 74 36) contact-investors@colas.fr